

2019 : année maussade pour le transport routier ?



2019 : année maussade pour le transport routier ?

L'an passé, à même époque, nous évoquions la perspective d'une année qui devait être celle du rétablissement d'une forme de croissance économique en même temps que nous saluions une

importante décision de la CJUE dans laquelle les juges européens estimaient que contrairement au repos hebdomadaire réduit, le repos hebdomadaire normal ne pouvait pas être pris en cabine. Espérance économique et positionnement social fort européen dans notre secteur du transport routier.

Un an plus tard les nuages gris dans le ciel économique et social assombrissent l'horizon. Si sur le plan européen les discussions sur le Paquet Mobilité semblent favorables, la conclusion parlementaire à Strasbourg semble encore incertaine... D'autant que, comme on le sait, depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, la présidence du Conseil est scindée en deux : le président du Conseil européen et la présidence tournante chaque semestre du Conseil de l'Union européenne (Conseil des ministres). Chaque pays de l'Union européenne préside à tour de rôle le Conseil de l'Union européenne pour une période de six mois. En 2018, après la Bulgarie, l'Autriche a assuré cette fonction du 1er juillet au 31 décembre 2018 et a passé la main, le 1er janvier 2019, à... **la Roumanie, l'un des pays leaders du groupe de Visegrad... ! On y reviendra dans les semaines à venir.**

Sur le plan intérieur, en France, dans un contexte social et politique tendu, issu des derniers mois de 2018, le CNR a fait de ses perspectives économiques pour le secteur, toutes activités confondues. Dans la perspective d'une croissance nationale de 1,4 à 1,6 % et d'une inflation autour de 1 % en 2019, **la hausse des coûts de revient dans le transport routier de marchandises serait plus importante.**

L'impact de la suppression du CICE pour le transport routier

Parmi les autres points de vigilance, le Comité souligne **la disparition à compter du 1er janvier du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) refondu en une réduction de six points des charges Urssaf employeurs.** Alors que le CICE a représenté une économie de 6 à 7 % sur la masse salariale des transporteurs (sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le Smic), cette transformation aura pour conséquence d'augmenter leur résultat avant impôts.

Selon les calculs du [CNR](#), *"l'impact moyen de la conversion du CICE en réduction de charges se traduirait par une baisse du résultat après impôts de 1,4 à 2,8 %"*. Autre effet, la baisse des cotisations dues au titre de l'assurance maladie, maternité, invalidité et décès aura pour effet mécanique de diminuer également les allègements FILLON. On sait toutefois que le gouvernement s'est engagé sur ce point à mettre en place en 2019 des mesures dans le sens d'une neutralisation de ces effets *« mécaniques de la baisse des cotisations »*

Fiscalité sur le gazole dans le transport routier

En 2018, les prix du diesel hors TVA ont progressé de 18 % et ceux du gasoil professionnel de

13,1 %. Ces hausses sont dues pour l'essentiel au renforcement de la fiscalité au titre de la contribution climat énergie et de la convergence des taxes sur les carburants. De nouvelles augmentations fiscales sur le diesel sont prévues en 2019 et jusqu'en 2022.

Reportées au 1er juillet suite au mouvement des "Gilets Jaunes", celles programmées cette année représenteront une progression de 5,36 centimes d'euro par litre. Le CNR relève enfin une accélération des coûts de maintenance des véhicules. De 1,7 % en 2018, elle est liée à l'introduction de la norme Euro VI dont l'entretien "*semble se révéler plus onéreuse que pour les générations précédentes*".

La branche du transport routier sort meurtrie économiquement des deux derniers mois de 2018, conséquence directe du mouvement de contestation porté par les « *Gilets Jaunes* ».

[L'OTRE, avec les autres organisations professionnelles](#), a alerté Mme Elisabeth BORNE de cette situation lors d'une réunion au ministère le 7 janvier dernier. [Des mesures d'urgence ont été sollicitées pour les entreprises du secteur](#) comme notamment celle portée par l'OTRE d'un remboursement anticipé de la TICPE qui contribuerait à soulager les trésoreries des entreprises...

2019 s'ouvre dans un climat morose. Détermination d'autant plus absolue pour l'OTRE de ne pas céder à une idée simple pour les pouvoirs publics : **faire de l'entreprise en général et du routier en particulier, la variable d'ajustement aux pénuries budgétaires étatiques...**

C'est l'enjeu national, comme européen !

Philippe BONNEAU